

Centre de détention de Roanne | Loire



livraison
septembre
2008

Fiche signalétique

Les acteurs du projet

Affectataire

Ministère de la Justice
Direction de l'administration
pénitentiaire (DAP)

Mandataire du ministère de la Justice

Agence publique pour l'immobilier
de la Justice (APIJ)

Assistant technique

Iosis Conseil

Bailleur– Maître d'ouvrage

Optimep4 (filiale à 100% du groupe
Eiffage)

Groupement conjoint conception construction

- > **Architecte** : Valode & Pistre
Architectes
- > **Réalisateur** : Eiffage Construction
Forclum
Eiffage Travaux Publics

Mainteneur

EMEP4 (filiale à 100% du groupe
Eiffage)

Les chiffres clés

Le chantier

- > **Budget 55** millions d'euros HT
- > **Durée du chantier 23** mois
- > **Personnes employées sur le chantier**
Plus de **200** ouvriers en permanence sur le site
et **360** en pointe
200 000 heures de travail effectuées par
des personnes en insertion sur les 4 sites : Roanne
avec Nancy-Maxéville, Béziers et Lyon-Corbas.
Une dizaine signera un CDI pour le site de Roanne.
70 entreprises locales ont travaillé au chantier.
- > **Surface totale du site 14** hectares
- > **Surface intérieure de l'enceinte 4** hectares

Le calendrier

- > **Janvier 2006** acquisition foncière par l'État
à la ville de Roanne pour 1,1 million d'euros
- > **Février 2006** délivrance de l'AOT (autorisation
d'occupation temporaire), signature du bail
et dépôt du dossier de permis de construire
- > **Mai 2006** obtention du permis de construire
- > **Juin 2006** début des travaux
- > **23 septembre 2008** remise des clés du centre
de détention par le bailleur

Le centre de détention

2 quartiers d'hébergement pour hommes **240** places
1 quartier hébergement pour femmes **90** places
4 cellules « nourrices »
Surface d'une cellule individuelle 10,5 m²
Surface d'une cellule double 13 m²
*Surface d'une cellule pour personne à mobilité
réduite* 19 m²
Un quartier d'accueil 30 places
8 ateliers de 140 m²

Les personnels

200 personnels pénitentiaires



sommaire



2

Un modèle innovant de financement public-privé

Le centre pénitentiaire de Roanne a vu le jour après 23 mois de travaux, fruit d'une planification public-privé performante.



6

Trois questions à l'architecte Denis Valode

Pour son premier centre de détention, l'architecte s'est inspiré du modèle conventuel tout en mettant l'accent sur la lumière et sur la couleur.



8

Visite guidée

Visite guidée de l'établissement, des abords sécurisés mais « habillés » de frises aux cellules colorées, en passant par les vastes espaces de vie.

Le centre de détention de Roanne est le premier établissement pénitentiaire de France à être réalisé selon les modalités novatrices du partenariat public-privé (PPP). Dans un environnement qui bénéficie des installations les plus pointues en matière de sûreté, le projet a été pensé, avant tout, pour procurer les meilleures conditions de travail possibles aux personnels et assurer au détenu le parcours le plus efficace vers la réinsertion.

Un modèle innovant de financement public-privé

Que de chemin parcouru depuis le château fort du XII^e siècle qui dominait la ville et dont le rez-de-chaussée servait de prison. Il y eut longtemps, à côté de l'ancien couvent des Ursulines, le bâtiment de 1829 avec ses trente places, démoli en 1991. Aujourd'hui, le nouveau centre de détention de Roanne prend la relève. Site de référence pour trois autres à venir à Béziers, Nancy-Maxéville et Lyon-Corbas, qui composent avec lui le premier lot de réalisations pénitentiaires en partenariat public-privé, il doit son existence à la loi du 9 septembre 2002 qui prévoit la construction de 13 200 nouvelles places de détention en France.

Dès janvier 2006, les terrains de Roanne ont été acquis par l'État. Et les premiers terrassements ont eu lieu à peine six mois plus tard, en juin. Une vitesse fulgurante pour un chantier éclair et un modèle innovant de financement. En effet, pour la première fois en France, un centre de détention est conçu en partenariat public-privé (PPP). «Avant, on nous livrait un bâtiment, puis nous l'exploitions. Cette fois-ci, nous sommes locataires-utilisateurs d'un centre de détention géré par un spécialiste. C'est une relation nouvelle de travail, qu'il faudra évaluer», résume Olivier Coppolani, chef de bureau des affaires immobilières à la Direction de l'administration pénitentiaire.



^ Vues du chantier.

De son côté, Guy Garcin, directeur de programme à l'APIJ, confie sa satisfaction : «Je pense que nous pouvons être fiers, à l'Agence, d'avoir mené à bien le premier chantier de cette envergure, commandé par l'État en formule PPP. Nous avons tout inventé, le contrat, la procédure, etc. De plus, dans un planning qui était très tendu, nous avons tenu les délais et remettons les clefs au jour dit».

Une mise en œuvre concertée et rationalisée

Le bailleur-maître d'ouvrage s'appelle Optimep4, filiale du groupe Eiffage. Il a la responsabilité du financement, de la réalisation, puis de l'entretien et de la maintenance de l'établissement pendant les trente ans que dureront le bail. L'État, qui a conçu les programmes, paie un loyer. Avec ses équipes, 300 ouvriers sur place la plupart du temps, 30 cadres et quelquefois jusqu'à 35 architectes, Didier Bourgeois d'Eiffage Construction a mené l'affaire dans des temps records. Cet ingénieur construit des prisons depuis dix ans. «Avec le système du PPP, dit-il, il faut tout planifier en amont. Avoir une logique de propriétaire, choisir des matériaux qui tiendront 30 ans au moins, faciles à utiliser, puisque nous sommes responsables de leur entretien pendant tout le bail. Et, bien sûr, il faut construire vite, pour faire rentrer les loyers aussitôt que possible, puisqu'ils sont dus une fois l'établissement livré. C'est donc la période d'élaboration, celle du dialogue compétitif, qui fut la plus longue».

Planification fut le maître mot. «Les cabines sanitaires qui équiperont chaque cellule illustrent parfaitement l'esprit qui a animé la conception de Roanne. Dotées de tous les équipements nécessaires, préfabriquées sur mesure au Danemark, les cabines sanitaires complètes, avec miroir, robinets et résine au sol, ont d'abord été mises en place. Puis le plancher a été coulé, scellant ensemble les éléments», explique Thierry Brossard, directeur des travaux. Méthodes peu banales et prouesses techniques dans l'intégration des divers fluides ou des dispositifs de surveillance, le chantier de Roanne, dans son immense complexité, fut mené dans un dialogue permanent avec l'APIJ.

^ Vue du bâtiment administratif,
derrière la porte d'entrée principale.

CENTRE DE DETENTION DE ROANNE

Trois questions à l'architecte Denis Valode

Pourquoi votre agence, Valode & Pistre Architectes, qui a signé de nombreux bâtiments en tout genre, y compris Bercy Village, et reçu le prix prestigieux de l'Équerre d'Argent, a-t-elle longtemps hésité à concevoir un établissement pénitentiaire ?

Nous n'avions pas envie de concourir car l'idée d'enfermement ne représentait pas, pour nous, une motivation pour construire. Il faut pouvoir se mettre à la place de l'utilisateur quand on dessine. Puis à force de lire, de nous informer sur le surpeuplement ou les conditions de détention, les enjeux nous sont apparus importants et c'est l'idée de nous intéresser à la qualité de vie et de travail dans un établissement pénitentiaire qui nous a motivés.

Avez-vous pu réaliser à Roanne tout ce que vous aviez désiré ?

L'architecture n'est pas un art pur. C'est la fonctionnalité qui le contingente. Or, ici, les contraintes sont énormes. Un des enjeux majeurs consiste à faire cohabiter le mieux possible les deux populations qui vivent ensemble, personnels de surveillance et détenus. Et bien sûr, les exigences de la surveillance : la co-visibilité ou les cheminements clairs, par exemple, ont des implications géométriques. Il nous a semblé évident, que pour réduire les tensions potentielles, il nous fallait faire une réalisation exemplaire. Par ailleurs, nous avons voulu mettre le plus de dignité possible dans le cadre de vie. La dignité des bâtiments passe ainsi par l'utilisation de la couleur, par les frises sur les murs de béton, par les toitures agréables. Enfin, et c'est notre credo, il faut apporter un maximum de qualité à tout ce qui prépare à la réinsertion. Ainsi, les lieux de contact avec les familles, avec les avocats, les parloirs, les unités de visites familiales, dessinés autour de patios, bénéficient de la lumière du jour. On a cherché à faire des ateliers de travail, des lieux de vie normale. Nous nous sommes inspirés du modèle d'architecture conventuelle, avec des circulations extérieures organisées à partir du cloître. Il ne s'agit pas d'un plan uniquement fonctionnel mais d'un plan dessiné. Notre bâtiment tiendra tout son rôle dans l'objectif d'amélioration des conditions de travail et de détention.

« Notre bâtiment tiendra tout son rôle dans l'objectif d'amélioration des conditions de travail et de détention. »



^ Détail de la frise qui court sur les murs de l'établissement.

^ L'architecte a beaucoup joué sur les couleurs. Ici, le poste de contrôle des circulations.

> Couloir d'accès au parloir des avocats.



Quelles implications le cadre de travail du partenariat public-privé a-t-il eu pour vous ?

Les architectes ont tendance à être hostiles aux projets en PPP, avec l'idée que le pouvoir est aux seules mains des entreprises. Mais le problème est lié au financement, et là, c'est une question politique. Ici, d'une part, nous avons découvert une entreprise de construction très compétente. D'autre part, sur le plan philosophique, travailler avec l'entité qui construit et qui sera amenée à exploiter le bâtiment est tout à fait justifié. Au final, un dialogue franc et fructueux s'est mis en place entre des gens qui avaient souvent des objectifs contradictoires. Nous, avec l'obsession du meilleur bâtiment possible. Eux, avec leurs impératifs de coûts contrôlés et de rapidité inouïe. Et bien sûr, en face, l'État et l'APIJ, concepteurs du programme. Eh bien, oui, il faut constater que le système du PPP fonctionne très bien.

« Un dialogue franc et fructueux s'est mis en place. Le système du PPP fonctionne très bien. »

Visite guidée

En lisière de la ville, frôlé par le canal de la Loire de Roanne à Digoin qui l'entoure d'un côté, et des jardins ouvriers de l'autre, le centre de détention est accessible à tous par la seule rue George-Mandel. Une arrivée en pente douce. Les vastes parkings sont distincts ; des haies et des arbres sépareront bientôt encore mieux celui du personnel et celui des divers visiteurs et familles. Avec leurs couleurs assorties à la pierre calcaire de la région, les bâtiments des personnels qui abritent le mess, des hébergements pour les surveillants stagiaires et une grande salle polyvalente, s'inscrivent tout naturellement dans le paysage. De l'autre côté du chemin d'accès, la maison d'accueil des familles, elle aussi, affiche la couleur et la sérénité. Avec ses coins-repas, son aire de jeux extérieure pour les enfants, c'est une approche bienveillante qui s'offre au public de passage.



▲ Le coin accueil des familles se veut agréable...

> ... et très coloré, en témoigne l'espace jeux prévu pour les tout petits.



Une architecture au service de l'humain

L'immense carré du centre de détention est marqué par son mur, entouré d'un glacis de 30 mètres. Le fossé, assez profond pour arrêter un véhicule lancé, recueillera les eaux pluviales. Pas question en effet d'utiliser les réseaux de la ville, la nouvelle loi sur l'eau a été prise en compte.

La liberté de l'architecte s'est exprimée sur la forme des miradors, sur le décor du mur d'enceinte qui épouse les ondulations du terrain. En angle du périmètre, la porte d'entrée principale (PEP) dont tous les mouvements sont visibles depuis les deux miradors, est l'un des lieux les plus stratégiques pour la sûreté. Elle est équipée d'un système de sas et des tout derniers équipements informatiques et électroniques. Comme les autres postes de surveillance du centre, qui bénéficient par ailleurs, en général, de la lumière du jour et d'une ergonomie bien réfléchie des postes de travail.

Un centre de détention mais aussi un espace de vie

Le centre de détention comprend deux quartiers d'hébergement pour hommes de 240 places chacun, un autre de 90 places pour femmes, ainsi qu'un quartier d'accueil de 30 places. Le gymnase et les espaces des parloirs séparent les univers masculin et féminin. La gestion des trois circuits de flux, c'est-à-dire celui des détenus, des non-détenus et celui des forces d'intervention, a aussi dicté la division de l'espace. Et le cœur du carré joue le rôle d'un cloître, à la fois confluence et centre distributeur des circulations, vers les unités de visite familiale (UVF), vers l'unité de consultation et de soins ambulatoires (UCSA), mais aussi vers les quartiers d'isolement ou disciplinaire. Ici, de l'herbe ou des fleurs, là, un motif sur un mur, partout, de la lumière et des couleurs: les lieux partagés ne sont plus communs, mais atypiques, vivants, installant une atmosphère propice à des liens renoués, à des contacts sereins qui faciliteront la réinsertion. Chaque parloir bénéficie ainsi de la lumière du jour car le bâtiment a été conçu autour de plusieurs patios inondés de soleil qui redistribuent la clarté.

Ici, de l'herbe ou des fleurs, là, un motif sur un mur, partout, de la lumière et des couleurs.



^ Chaque UVF est un véritable appartement meublé dans lequel le ou la détenu(e) peut partager quelques heures avec sa famille.

> La cour d'honneur du centre de détention.





▲ Le mess, clair et coloré,
dans le bâtiment du personnel.

Des lieux de rencontre spacieux et lumineux

Les trois unités de visite familiale profitent également chacune d'un patio lumineux. Véritables appartements meublés où le ou la détenu(e) peut partager entre 6 et 72 heures avec sa famille et ses proches, les UVF constituent une avancée majeure dans le respect de la dignité de la personne privée de liberté et dans les moyens mis au service de sa meilleure réinsertion après l'incarcération. Ici, on vit sa vie, dans 45 m² (ou 60 m² pour l'UVF adaptée aux personnes à mobilité réduite), sans caméra, et le surveillant doit prévenir avant d'entrer.

Des « pôles-socio » parfaitement équipés

Éléments capitaux du dispositif d'aide à la réinsertion, les huit vastes ateliers de travail de 4 à 8 m de hauteur permettront toutes les activités organisées en partenariat avec les associations et entreprises régionales. Ils sont tous éclairés par de vastes verrières.

Le gymnase, adapté à tous les sports –et qui peut servir aussi pour les spectacles– est partagé par tous, comme les ateliers ou le terrain de sport. En outre, chaque quartier d'hébergement possède ses propres salles d'activité. Voilà encore une nouveauté qui compte. Des salles de cours et de culte, une bibliothèque et une salle de musculation dotée de 20 agrès sont, avec le travail pénitentiaire, autant de moyens mis à la disposition des détenus pour structurer leur vie quotidienne.

Des activités organisées en partenariat avec les associations et entreprises régionales.

> L'espace central du bâtiment d'activités.



^ Le gymnase est adapté à tous les sports.





▲ Terrasse, pergola et verdure :
espaces extérieurs
du mess du personnel.

Un programme conçu aussi pour les détenues femmes

Avec toilettes et point d'eau, équipée pour jouer au volley ou au basket, la cour des femmes n'est plus le seul lieu de distraction en plein air. C'est une première en France imaginée avec la direction de l'établissement. Le centre de Roanne met en effet un espace potager à la disposition des détenues. Avec 33 lopins de terre –donc un lopin pour deux femmes– voilà un moyen de mettre en œuvre des projets à moyen ou long terme. Une école de patience et de persévérance dont les progrès seront suivis avec attention.

Le quartier d'hébergement des femmes comporte quatre cellules destinées aux mamans qui peuvent garder avec elles leurs enfants de moins de dix-huit mois. Ces cellules dites «nourrices» constituent une unité séparée. Des coins cuisine y permettent la préparation des repas des petits, les cellules bénéficient de dimensions plus généreuses et les salles de bains y sont plus vastes qu'ailleurs. Le parti pris de couleur est ici orienté vers les tons pastel.

Dans les quartiers ordinaires, les cellules individuelles mesurent 10,5 m², les doubles, 13,5 m², et celles qui sont adaptées aux personnes à mobilité réduite couvrent 19 m². Chacune est équipée d'une salle de douche, protégée par une partition qui assure au détenu le respect de son intimité, même si le haut de son corps doit rester visible depuis l'ocilleton de la porte.

«Au regard de nos visites dans les anciens établissements pénitentiaires, conclut Nicolas Fournel, chef de projet à l'APIJ en charge des quatre opérations du premier lot de PPP, nous savons qu'avec des établissements comme celui de Roanne, nous travaillons positivement vers un meilleur bien-être, des meilleures conditions de vie et de réinsertion des personnes détenues. Et nous permettons l'amélioration des conditions de travail des personnels. L'un ne va pas sans l'autre.»

Le quartier d'hébergement des femmes comporte quatre cellules «nourrices» destinées aux mamans.



^ Salon de coiffure du quartier des femmes.

^ La cour de promenade des femmes est équipée pour les activités sportives.

> De grands espaces sont au centre des quartiers d'hébergement.





^ Une cellule individuelle.



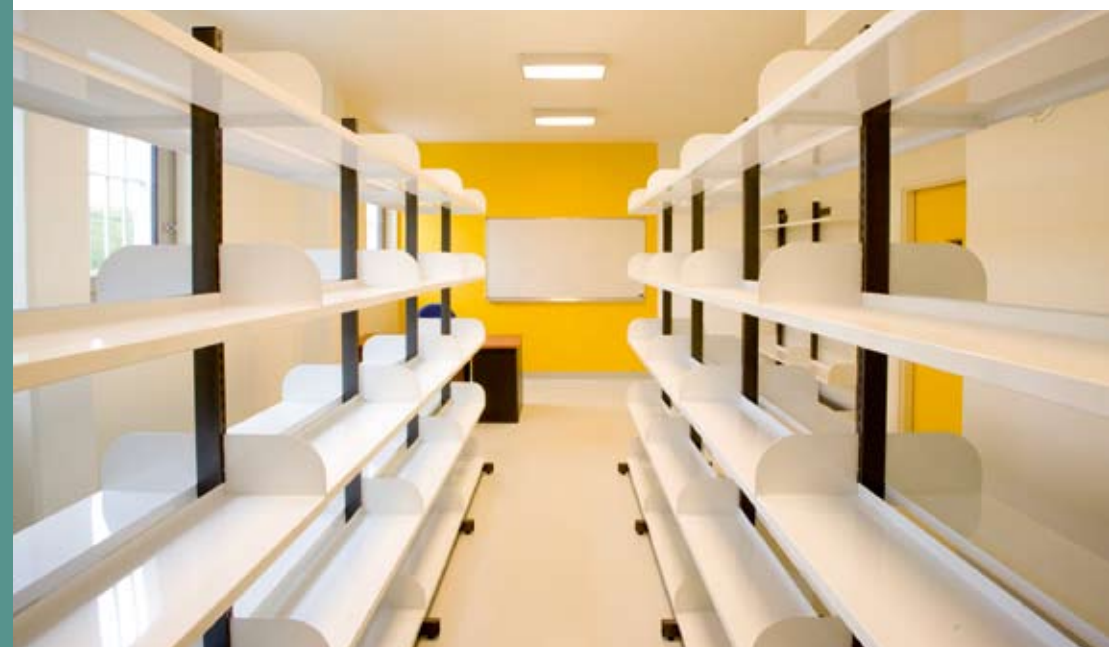
^ Le terrain de sport...

^ ...et la salle de musculation
dans le quartier des hommes.



^ Dans chaque quartier d'hébergement
se trouvent des salles de cours...

^ ...et une bibliothèque.





▲ Le poste de contrôle des circulations, orienté afin de recevoir la lumière du jour.



^ La porte d'entrée principale est équipée d'un système performant de sas.

^ Extérieur du poste de centralisation de l'information.

^ La porte d'entrée principale, unique accès à l'établissement.

^ Le bureau de la direction.



^ Le terrain de sport avec l'un des bâtiments d'hébergement en arrière-plan.



▲ Le bâtiment administratif surplombe les quartiers d'hébergement.

Cette plaquette a été éditée à l'initiative de l'APIJ.

Réalisation Clémentine Bagieu - Service communication

Ont collaboré au sein de l'Agence

Jean-Pierre Weiss, Directeur général

Alain Prache

Guy Garcin

Nicolas Fournel

Nadine Roussière

Remerciements à

Stéphane Scotto, Adjoint au sous-directeur de l'organisation
et du fonctionnement des services déconcentrés à la Direction
de l'administration pénitentiaire

Olivier Coppolani, Chef du bureau des affaires immobilières
à la Direction de l'administration pénitentiaire

Didier Bourgeois, Directeur des projets pénitentiaires,
Eiffage Construction

Thierry Brossard, Directeur des travaux
du centre de détention de Roanne, Eiffage Construction

Denis Valode, Architecte du projet,
agence Valode et Pistre Architectes

Maquette et mise en page Anatome

Rédaction Claire Moreau-Shirbon

Crédits photographiques Jacky Fontaine / Société Photographefrance,

Nicolas Fournel / APIJ

Impression Sira Imprimeur



L'Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ) est un établissement public administratif créé le 31 août 2001, sous la tutelle du ministère de la Justice.

Principal service constructeur du ministère, elle a pour mission de construire, de rénover et de réhabiliter les palais de justice et les établissements pénitentiaires, en France métropolitaine et dans les départements et les collectivités d'outre-mer. Elle participe par ses études et expertises à la définition de nouveaux programmes judiciaires et pénitentiaires.

L'Agence pilote plus d'une centaine d'opérations. Ses équipes opérationnelles pluridisciplinaires, composées d'ingénieurs et d'architectes, appuyées par des services administratifs, juridiques, financiers, lui permettent d'assurer des interventions étendues, depuis les recherches, études et acquisitions foncières, jusqu'à la programmation, aux études et travaux, sous toutes les formes de la commande publique.

Pari tenu: après un chantier bouclé dans un délai de 23 mois, le centre de détention de Roanne est prêt à fonctionner. Et ses clés dans les mains de l'APIJ, l'agence de l'État mandatée pour réaliser les gros projets immobiliers du ministère de la Justice. Conçu pour accueillir 510 hommes et 90 femmes, le centre de Roanne est un établissement pionnier. C'est en effet le premier en France à être bâti selon les modalités novatrices du partenariat public-privé (PPP). Pas une mince innovation. En outre, l'établissement abrite trois unités de visite familiale, véritables petits appartements où le détenu pourra partager quelques heures ou quelques jours avec sa famille, en toute tranquillité. Sur le modèle de Roanne, trois autres établissements sont en cours de construction à Nancy-Maxéville, Béziers et Lyon-Corbas, composant à eux quatre le premier lot de partenariat public-privé pénitentiaire. Dans un environnement qui bénéficie des installations les plus pointues en matière de sûreté, le projet de Roanne a été pensé, avant tout, pour procurer les meilleures conditions de travail possibles aux personnels et assurer au détenu le parcours le plus efficace vers la réinsertion.



APIJ